

La nouvelle année

— o —

La *Semaine religieuse* souhaite à tous ses lecteurs, pour l'année qui commence, l'abondance des biens véritables, dont peut jouir le chrétien au milieu des plus grandes épreuves, et qui sont le gage assuré du bonheur de la vie future.

Dispense de l'abstinence

POUR LE 6 JANVIER 1905

— o —

L'*Osservatore Romano* publie la note suivante en invitant les journaux catholiques à la reproduire :

La fête de l'Épiphanie tombant un vendredi, l'an prochain 1905, Notre Saint-Père le Pape, sur la proposition des Eminentiſſimes cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, a daigné dispenser pour ce jour *les fidèles de tout le monde catholique* de la loi ecclésiastique de l'abstinence.

L'Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour janvier 1905 : *La bonne presse.*

Par le journal, l'action morale de l'homme sur l'homme est prodigieusement augmentée en intensité et amplifiée en étendue.

Au service de l'Église, le journal peut être, sans qu'il y paraisse, un cours quotidien de catéchisme de persévérance et d'apologétique, — d'autant plus *puissant* sur les âmes que la doctrine y est ordinairement formulée dans un fait, le fait du jour qui intéresse ou passionne et dont il dégage la moralité : — d'autant plus *nécessaire* qu'il peut seul suivre pas à pas, chaque jour, l'objection et, avant qu'elle n'ait pris racine, l'arracher des esprits où le vent, plus chargé que jamais de mauvaises semences, la jette par milliers. « Le bon journal, disait Léon XIII, c'est une mission continuelle dans une paroisse. » Et puisqu'il est pour les idées le plus puissant des porte-voix et que l'Église a reçu pour première mission, — et donc pour premier devoir — « d'enseigner toute la terre, » Mgr Ketteler